

Délibérations de la séance du Conseil Municipal du 3 juillet 2023

- N°1 : tarifs des services publics pour 2024
- N°2 : vente de l'immeuble 2 Cours du Gros Pailler
- N°3 : mandat exclusif d'administration de biens pour les logements communaux
- N°4 : demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Vienne (Activ 3) pour les travaux de réhabilitation des fours à chaux et de réfection de la passerelle chemin de la piscine
- N°5 : inventaire des zones humides par Vienne Nature dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques
- N°6 : autorisation de lancement d'une procédure de sélection préalable à la délivrance d'un titre d'occupation temporaire du domaine public pour l'installation d'ombrières solaires
- N°7 : marché de maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la Rue Gambetta : modification N°2 relative à la notification de la tranche optionnelle, à la fixation du coût des travaux et à la rémunération
- N°8 : aménagement du Centre Bourg de Vouillé, rue Gambetta : plan de financement et demandes de subventions
- N°9 : modification du règlement de garderie
- N°10 : demande de subvention exceptionnelle de l'association Vouillé et son Histoire
- N°11 : modification du régime indemnitaire
- N°12 : diminution du temps de travail d'un agent
- N°13 : désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux